

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑲ Numéro de dépôt: 83401629.7

⑤① Int. Cl.³: **E 04 B 1/76**

⑳ Date de dépôt: 09.08.83

③① Priorité: 09.08.82 DE 3229601

④③ Date de publication de la demande:
22.02.84 Bulletin 84/8

⑧⑧ Date de publication différée du rapport de
recherche: 27.12.84

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **ISOVER SAINT-GOBAIN**
Les Miroirs 18, avenue d'Alsace
F-92400 Courbevoie(FR)

⑦② Inventeur: **Royar, Jürgen**
Schmezerstrasse 30
D-6802 Ladenburg(DE)

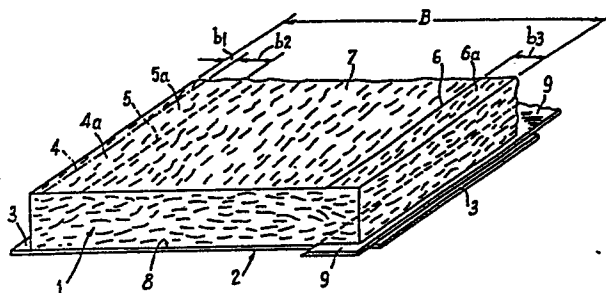
⑦② Inventeur: **Baumann, Heinz**
Salierstrasse 26
D-6707 Schifferstadt(DE)

⑦④ Mandataire: **Frèrejean, Jacques et al,**
Saint-Gobain Recherche 39, quai Lucien Lefranc
F-93304 Aubervilliers(FR)

⑤④ **Nappe de matière isolante, en particulier en feutre de fibres minérales, comportant un parement collé, et procédé pour sa fabrication et pour son installation ou sa pose.**

⑤⑦ L'invention concerne une nappe de matière isolante comportant une couche de feutre de fibres minérales et une nappe de parement collée sur l'une de ses faces à titre de couche d'arrêt et de moyen de fixation de la nappe à des éléments tels que chevrons de combles entre lesquels la couche isolante est installée. Il est prévu au moins une ligne de séparation parallèle à la rive qui n'abîme pas le parement et qui est appliquée par le fabricant sur la rive latérale de la couche isolante pour délimiter une bande de rive modulaire, que l'on enlève pour adapter la largeur de la couche isolante à la largeur d'installation, le collage entre la nappe et la couche isolante n'intéressant pas cette bande de rive. La ligne de séparation a la forme d'une ligne de marquage (4, 5, 6) de couleur contrastée produisant simplement un effet optique et n'affaiblissant pas sensiblement la couche isolante (1) du point de vue mécanique.

Pour séparer la bande de rive de la couche isolante, on insère entre la couche isolante et le parement, en dessous de la ligne de marquage, une latte résistante à l'entaillage et servant d'auxiliaire de coupe, et on coupe la couche isolante au droit de la ligne de marquage.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
A	US-A-2 128 549 (E. ZIER) * page 2, lignes 1-17; figure 4 *	1,6	E 04 B 1/76
A	--- US-A-2 238 022 (JOHNSON F.) * page 2, lignes 62-76; figures 2-3 *	1	
A,D	--- US-A-3 140 220 (WALTER H.) * page 1, lignes 54-57; figures 1-2 *	1	
A,D	--- DE-U-8 015 856 (SEITNER) * page 6; figure 2 *	1,6	
A,D	--- DE-A-3 118 597 (SPITTLER) * page 7, lignes 16-38; figures *		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
X,P	--- DE-U-8 222 437 (GRÜNZWEIG) * pages 3,4; revendications 1,2,3; figures *	1,2,3,4,6	E 04 B 1 E 04 D 13
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 14-09-1984	Examineur LAUE F.M.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	